

## Assistanat linguistique

Le programme d'échange d'assistants de langue est un dispositif géré et animé par FEI (France Education International) pour le compte du ministère français de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il permet aux assistantes et assistants d'améliorer leurs compétences pédagogiques et linguistiques en approfondissant leur connaissance d'une culture étrangère, en étant un représentant de la langue française et de sa culture.

Il est ouvert à de nombreuses filières en dehors des filières langues (selon les destinations) et chaque année, entre 10 et 20 étudiantes et étudiants issus d'autres UFR que l'UFR Langues ont la chance de partir travailler à l'étranger grâce à ce programme. Profitez-en !

